



**Remplacements : face à la situation intenable des écoles du département,**

## **toutes et tous en assemblée départementale intersyndicale mercredi 26 mars (14h)**

Depuis de nombreuses semaines, les écoles du département connaissent une situation explosive sans précédent du fait de l'ampleur du non-remplacement des enseignant.es absent.es. Chaque jour, ce sont des centaines de classes sans enseignant.e : faute de moyens, des congés de maladie, de maternité ou de paternité ne sont plus remplacés, **contraignant les enseignant.es à accueillir toujours plus d'élèves dans leur classe !** Dans certaines circonscriptions, des pressions s'exercent sur les personnels pour assurer une prétendue « continuité pédagogique » auprès des élèves privé.es du droit à l'instruction par **l'Etat qui, lui, continue de supprimer des postes et refuse de recruter en urgence les enseignant.es nécessaires !** Dans la seule commune de Fresnes, ce sont 281 jours de classe non remplacés depuis septembre, soit l'équivalent de 3 classes supprimées depuis la rentrée scolaire ! La Ministre de l'Education nationale et le gouvernement sont les seuls responsables de ce chaos !

**Le mardi 11 mars, les remplaçant.es REP +** des circonscriptions de Villeneuve-Saint-Georges, Champigny-sur-Marne et Orly, missionné.es pour remplacer les enseignant.es exerçant en REP + lors des 9 journées annuelles de formations/concertations, **apprenaient qu'iels seraient réaffecté.es sur des suppléances, sur l'ensemble du département, au mépris de la spécificité de leur poste et de leurs situations personnelles (moyen de locomotion, enfants, vacances d'étude, ...).**

Réuni.es avec le SNUDI-FO 94 et le SNUipp-FSU 94 vendredi 14 mars, iels ont pu faire état de leurs difficultés et inquiétudes légitimes, face à ce redéploiement. **Iels ont envoyé leur déclaration d'intention de grève pour les jours à venir, et demandent à être reçus en urgence, avec leurs syndicats, par la Direction académique.** Quant aux enseignantes des écoles REP+, charge à eux de se concerter sur leur temps personnel, dans le plus grand mépris des 3 décrets relatifs aux ORS, au référentiel pour l'école prioritaire (page 12) et aux priorités pédagogiques, au travail en équipe, réflexions et formations soutenus .

**Pour nos organisations syndicales, pour de très nombreuses écoles, la situation n'est plus tolérable ! Un recrutement massif d'enseignant.es en urgence dans notre département s'impose,** pour remplacer toutes les absences, dès le premier jour, pour à la fois permettre le maintien des moyens de droit REP+, et pouvoir garantir également les remplacements en REP et zone banale ! Pour nos organisations syndicales, il ne s'agit pas de sacrifier les besoins des élèves et équipes de REP+, avec le risque de pérenniser la récupération des brigades REP+ et la disparition de ce fait des 9 jours de concertations en REP+ à la rentrée prochaine. Il ne s'agit pas non plus de renvoyer dos à dos les équipes en souffrance extrême depuis la rentrée scolaire, faute de moyens de remplacement en REP et en zone banale. **Ce n'est pas aux personnels de subir le manque chronique de volonté politique budgétaire du Ministère et d'accepter par défaut la politique d'optimisation des moyens et la logique des PIAL appliquée aux remplaçant.es !**

Le mardi 4 mars, lors du Comité Départemental de l'Education nationale, les organisations syndicales FNEC-FP-FO, FSU, CGT Education, SE UNSA et la FCPE adoptaient, à l'unanimité, un vœu adressé à la Ministre de l'Education nationale : « *Le CDEN, réuni ce jour mardi 04 mars 2025, fait le vœu d'un plan d'urgence pour les établissements scolaires du val de Marne incluant : - une dotation supplémentaire exceptionnelle pour notre département - un plan de recrutement massif d'enseignants, d'AESH et de personnels administratifs permettant la baisse des effectifs dans les classes avec le maintien de la totalité des heures d'enseignement dues aux élèves, ce qui nécessite le remplacement systématique des absences, - la mise en œuvre des moyens rep dans tous les établissements dans les quartiers populaires, ...* ».

**Parce que ce chaos ne peut plus durer, les organisations syndicales départementales SNUDI-FO, SNUipp-FSU, SE-UNSA, CGT Educ'action et Sud Education appellent :**

**- toutes et tous les collègues à se réunir dans leur école pour établir leurs revendications**, en partant de la réalité du terrain, des besoins précis et locaux de remplacement, sans en rabattre dans un contexte de pénurie généralisée

- à participer massivement à une **assemblée générale départementale intersyndicale le mercredi 26 mars, à 14h, à la Maison des syndicats de Créteil, en proposant que le maximum d'écoles soient représentées, pour regrouper les revendications et décider des initiatives à prendre pour en obtenir satisfaction !**